

Espaces verts naturels

Fiche d'information – achat durable



Pour la planification, la réalisation et l'entretien d'espaces verts durables, naturels, adaptés au climat et dotés d'une biodiversité élevée dans les villes et communes de Suisse.

Contenu

1	De bonnes raisons d'opter pour des espaces verts naturels.....	2
2	Enjeux écologiques et sociaux.....	3
3	Recommandations pour l'aménagement, la réalisation et l'entretien d'espaces verts naturels.....	3
3.1	Outils d'aménagement du territoire.....	3
3.2	Planification et mise en oeuvre.....	4
3.3	Entretien de nouveaux espaces verts naturels ou conseils pour l'entretien d'espaces verts existants.....	6
3.4	Création d'espaces naturels par adoption de nouvelles méthodes d'entretien.....	7
4	Les principales normes de durabilité.....	8

En bref

Cette notice se concentre sur la planification, la réalisation et l'entretien d'espaces verts naturels et biodiversifiés, créés et entretenus à l'aide de matériaux et de méthodes les plus durables possible. Ces recommandations peuvent être appliquées aussi bien par un service de jardinage public que par une entreprise externe.

L'état de la biodiversité dans notre pays est alarmant. Par rapport aux autres pays européens, la Suisse fait bien piètre figure.¹ La moitié des milieux naturels et un tiers des espèces sont menacés.² Les espaces verts naturels dans les zones résidentielles jouent un rôle non négligeable dans la préservation et la promotion de la biodiversité. Les zones urbaines offrent d'excellentes conditions de vie à de nombreuses espèces, à condition que celles-ci soient conçues de manière naturelle. En raison de la grande hétérogénéité des zones résidentielles, un petit espace peut abriter un grand nombre d'habitats différents.

De plus, les espaces verts, en particulier les arbres et les éléments aquatiques, régulent la température dans les zones résidentielles et sont donc essentiels pour lutter contre le réchauffement climatique. Pendant les chaudes journées d'été, ils ont notamment un fort effet réfrigérant. En outre, il a été démontré que les espaces verts naturels et biodiversifiés avaient une influence positive sur le bien-être des personnes.

En optant pour un aménagement et un entretien appropriés de ses espaces verts, une commune peut impulser d'importants changements. Globalement, il existe deux manières d'accroître la biodiversité: en réaménageant les espaces verts, par exemple dans le cadre d'une conversion, ou en adaptant les méthodes d'entretien des espaces existants. Quelle que soit l'option choisie, les points clés sont les mêmes: verdir le plus de surfaces possible (y compris les façades et les toits) de manière naturelle et biodiversifiée, éviter l'imperméabilisation des sols, créer de petites structures, utiliser peu d'intrants (engrais et produits phytosanitaires), choisir des plantes, des arbres et des mélanges de semences indigènes (si possible locaux) et adaptés au climat, et travailler avec des matériaux durables (engrais organiques, substrats sans tourbe, bois local, etc.).

¹ Examens environnementaux de l'OCDE: Suisse 2017

² www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite.html

1 De bonnes raisons d'opter pour des espaces verts naturels

Dans cette section, nous vous détaillons les avantages de créer des espaces verts naturels:

Amélioration de la qualité de vie dans les espaces urbains

- La population privilégie un environnement varié et structuré³.
- Pour 70% de la population, la proximité avec des espaces verts attrayants constitue un facteur décisif dans le choix du domicile⁴.
- Des études immobilières montrent que les terrains dotés ou situés à proximité d'espaces verts ont bien plus de valeur.
- De plus, les espaces verts naturels présentent les caractéristiques positives suivantes et accroissent ainsi la qualité de vie dans les zones résidentielles: les espaces verts naturels...:
 - o étouffent le bruit;
 - o absorbent le CO2 et les particules fines;
 - o humidifient l'air ambiant;
 - o amortissent les fluctuations de température; et
 - o rafraîchissent les chaudes journées d'été.

Promotion et préservation de la biodiversité

- Un lotissement vert et bien structuré, doté de petits espaces variés, offre de nombreux habitats à la faune et à la flore, et favorise ainsi la biodiversité, qui nous fournit des services écosystémiques essentiels.⁵

Adaptation au changement climatique

- Les espaces verts, en particulier les arbres à grosse couronne, sont particulièrement importants pour le microclimat. Un arbre de cinquante ans fournit le même effet de refroidissement que dix climatiseurs de taille moyenne d'une puissance totale de 20 à 30 kilowatts. À l'ombre d'un arbre, la température ressentie chute de dix à quinze degrés. L'évaporation de l'eau est plus élevée dans les espaces verts non imperméabilisés que dans les espaces imperméabilisés (ex. asphaltés), ce qui procure un effet réfrigérant supplémentaire.
- Les espaces verts aménagés de manière respectueuse de la nature sont souvent plus résistants à la chaleur et à la sécheresse.
- Les espaces (verts) non imperméabilisés peuvent absorber davantage de précipitations et d'eau de crue, et ainsi offrir une meilleure protection en cas de fortes précipitations.

Avantages directs pour les pouvoirs publics

- Les espaces verts sont une mise en valeur du paysage urbain et de l'attractivité du lieu.
- De manière générale, les environnements naturels sont moins coûteux à entretenir que les espaces verts conventionnels⁶ (entretien moindre, besoin réduit en eau et en produits phytosanitaires, matériaux plus durables).
- Les espaces naturels biodiversifiés offrent des conditions idéales pour une meilleure santé et un développement adapté à l'âge des enfants.⁷
- Les espaces verts sont essentiels à l'équilibre de la nappe phréatique (infiltration des eaux de pluie). En effet, les surfaces non imperméabilisées et aménagées de manière naturelle absorbent mieux les précipitations. Cela réduit considérablement l'écoulement dans les égouts et le risque d'inondation.
- Une valeur d'exemple: la commune traite ses propres espaces verts de manière exemplaire et montre ainsi aux particuliers comment prendre soin de leurs propres jardins.
- Cohérence politique: contribution concrète à la réalisation d'objectifs politiques globaux tels que la stratégie de protection de la biodiversité et les Objectifs de développement durable (ODD n° 15: Vie terrestre).



³ Forschungsprojekt BiodiverCity

⁴ Notice pour le praticien WSL, La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature

⁵ Notice pour le praticien WSL, La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature

⁶ Notice pour le praticien WSL, La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature

⁷ Ökosystemleistungen in der Stadt (Services écosystémiques en ville), 2016, Université technique de Berlin, Helmholtz-Zentrum für Umweltforschung – UFZ (Centre Helmholtz pour la recherche environnementale). Berlin, Leipzig.

2 Enjeux écologiques et sociaux

Dans cette section, nous vous présentons les principaux enjeux écologiques et sociaux de la conception d'espaces extérieurs et environnants:

- **Zones résidentielles chaudes:** les grandes surfaces bâties et imperméabilisées font des zones résidentielles des îlots de chaleur et de sécheresse. Sans compter la circulation automobile, qui contribue à l'augmentation des températures tout au long de l'année. Dans le centre des grandes villes, la température peut être six à huit degrés supérieure à la périphérie.⁸
- **Habitats et espèces menacés:** en Suisse, la moitié des milieux naturels et un tiers des espèces sont menacés. On constate également une perte de la diversité génétique.⁹ Et la densité croissante des espaces résidentiels ne fait qu'aggraver ce problème dans les zones urbaines.¹⁰
- **Pollution des sols et de l'eau potable:** l'utilisation de produits phytosanitaires et de lubrifiants non biodégradables pollue l'eau et les sols. L'utilisation inappropriée d'engrais dans l'entretien des espaces verts entraîne également une eutrophisation des plans d'eau.
- **Extraction de la tourbe:** l'utilisation de ressources non renouvelables, comme la tourbe, contenue dans la terre de jardin ou le substrat des semis.
- **Forte consommation d'énergie et d'eau potable** pour l'arrosage et la culture de plantes en serres.

3 Recommandations pour l'aménagement, la réalisation et l'entretien d'espaces verts naturels

La création et l'entretien d'espaces verts naturels reposent sur un aménagement du territoire adapté. Les outils suivants sont à votre disposition pour vous aider dans votre démarche (pour plus d'informations, voir le [Guide Espaces verts et ouverts de Cité de l'énergie](#), Suisse énergie et l'OFEV).

3.1 Outils d'aménagement du territoire

- **Plan directeur:**
 - Lignes directrices écologiques supérieures pour l'ensemble de la zone résidentielle. Il permet de définir des évolutions géographiques sur le long terme.
- **Plan d'affectation:**
 - Tenir compte des chiffres relatifs aux espaces libres et aux zones de loisirs, à l'utilisation, à la construction, aux espaces ouverts et aux espaces verts (pourcentage minimum d'espaces ouverts dans certaines zones).
- **Prescriptions de zonage et règlements de construction:**
 - Appliquer les dispositions complémentaires en tant que principes de planification (exigences relatives aux espaces verts naturels).
- **Plan d'aménagement:**
 - Le plan d'aménagement permet de spécifier certains critères de qualité, tels que la protection des populations de vieux arbres, la préservation des prairies maigres, les exigences de plantation, etc.
- **Principes premiers:**
 - Concepts de mise en réseau selon l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE)
 - Concept de développement du paysage (CDP)

En matière d'aménagement du territoire, il convient de noter les points suivants:

- Adapter les plans directeurs, les plans d'affectation, les prescriptions de zonage et règlements de construction ainsi que les plans d'affectation spéciaux pour garantir des espaces verts suffisants et leur mise en réseau (exemple: [Freiraumversorgung der Stadt Zürich](#)).
- Respecter la mise en réseau des espaces et corridors verts.

⁸ Notice pour le praticien WSL, La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature

⁹ www.bafu.admin.ch

¹⁰ Notice pour le praticien WSL, La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature

- Prévoir des couloirs de ventilation de la périphérie vers le centre.
- Donner la priorité à la conservation de sols de bonne qualité.
- Prévoir des espaces non bétonnés en sous-sol pour les racines des arbres.
- Favoriser la végétalisation des toits et des façades.

Conseil n°1: promouvoir la biodiversité dans les propriétés privées

Pour l'aménagement extérieur des propriétés privées, vous pouvez jouer sur divers paramètres, tels que la plantation de toits plats, l'imperméabilisation maximale des sols dans la zone environnante ou la proportion d'espèces locales dans les nouvelles plantations.

De même, le traitement des jardins de rocaille problématiques peut être réglementé, par exemple, par des obligations en matière d'autorisation (art. 18b LPN; compensation écologique dans les zones où l'exploitation du sol est intensive). La ville de Brême envisage même d'introduire une «loi locale sur la végétalisation des espaces ouverts et des toits plats» pour interdire ce type de jardins de rocaille.

Conseil n°2: renforcer la coopération

Travaillez en collaboration avec les communes voisines pour renforcer les projets de mise en réseau régionale et revaloriser la périphérie des villes. L'acquisition d'équipements et de machines de taille peut également s'avérer moins coûteuse si elle est partagée avec les communes voisines. Pour les projets d'entretien d'envergure tels que la taille des haies et la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, vous pouvez également coopérer avec des organisations locales de protection de la nature.

3.2 Planification et mise en oeuvre

Dans la section suivante, nous vous présentons les principaux points concernant la mise en place et l'entretien d'espaces verts durables:

- Pour éviter tout conflit ou résistance, il est essentiel que les espaces verts restent utilisables. En effet, pour assurer le succès d'un aménagement du territoire respectueux de la nature, il convient de tenir compte des exigences d'utilisation de la population.
- Si vous ne disposez d'aucun spécialiste en la matière dans votre administration, il peut s'avérer judicieux de faire appel à un expert extérieur pour la planification et la mise en place d'espaces verts naturels dans votre commune. Nous vous recommandons de privilégier des jardiniers, horticulteurs et architectes paysagistes respectueux de la nature (ex. certifiés Bioterra).
- Les espaces verts doivent être inclus dès les premières phases de planification. Les spécifications pour l'aménagement des espaces verts naturels doivent également être intégrées aux appels d'offres et aux mises en concurrence.
- Pour les appels d'offres, veuillez respecter les spécifications d'eco-bau en la matière: [Eco-CFC 421](#).
- **Imperméabilisation / Régime hydrologique**
 - Limiter au maximum les zones imperméables car celles-ci emmagasinent beaucoup de chaleur. La désimpermeabilisation empêche également le ruissellement de surface, ce qui réduit le risque d'inondation.
 - Briser les surfaces imperméabilisées et les réaménager dans le respect de la nature.
 - Doter les aires de stationnement, les places et les chemins de surfaces perméables (pavés drainants, dalles à gazon, gravillon).
 - Utilisation de matériaux clairs pour éviter une hausse des températures trop élevée.
 - Si possible, laisser s'infiltrer les eaux de pluie non polluées.
- **Type de plantation**
 - L'objectif de l'aménagement d'espaces verts naturels doit être de concilier au mieux les besoins des utilisateurs avec la création d'habitats naturels pour les animaux et les plantes. Les possibilités en la matière sont multiples: des prairies de fleurs sauvages, des prairies extensives, des massifs ou haies d'arbustes sauvages, des surfaces

rudérales (endroits secs), des endroits humides, des arbres à hauts troncs, des petites structures telles que des tas de bois mort, des hôtels à abeilles sauvages, des murs de pierres sèches, des éléments aquatiques, etc. Les éléments à mettre en œuvre dépendent de l'utilisation requise, de l'emplacement et des préférences ou exigences de chacun. Pour une planification exacte, les fonctions, les valeurs naturelles existantes et le potentiel écologique des espaces doivent être définis et intégrés à la planification. Ainsi, vous pouvez par exemple favoriser les abeilles et les plantes existantes. Il convient également de tenir compte du potentiel de mise en réseau avec d'autres espaces verts.

- **Choix des plantes / Semences**

- Tenir compte des facteurs spécifiques à l'emplacement (sol, microclimat, humidité, etc.) et du potentiel existant dans la mise en œuvre.
- Sélectionner des espèces locales, issues de l'agriculture biologique et adaptées au climat (<https://www.infoflora.ch/fr/>; www.floretia.ch). Ces plantes sont notamment commercialisées dans des pépinières biologiques et certifiées Bioterra: www.biogarten.ch; www.bioterra.ch; www.wildstauden.ch.
- Semences: utiliser des semences de haute qualité adaptées au lieu, et si possible locales (indigènes): www.regioflora.ch; www.holosem.ch; www.floretia.ch.
- Éviter les plantes exotiques envahissantes (www.infoflora.ch/fr/neophytes).
- Éviter les monocultures.

- **Arbres**

- Conserver les anciens et en planter de nouveaux. Les arbres fruitiers peuvent même offrir de savoureuses collations à la population.
- Sélectionner des espèces locales, adaptées à la géographie du lieu et au réchauffement climatique (voir les liens de la section «Choix des plantes / Semences»).
- Les pieds d'arbres peuvent également être plantés et favoriser la biodiversité.
- Attention à la répartition: prévoir beaucoup d'ombre pour éviter le réchauffement du sol, mais assurer une bonne circulation pour le rafraîchissement des nuits d'été.

- **Aménagement de petites structures**

- Aménager des tas de bois (mort), de pierres, de feuilles, de branches, de compost ou des murs de pierres sèches. Ceux-ci peuvent constituer un refuge et une source de nourriture pour de nombreux animaux.
- Installer des nichoirs pour les oiseaux et les abeilles sauvages.
- Aménager des étangs favorables aux amphibiens.

- **Adaptation au changement climatique**

- Sélectionner des plantes et des arbres adaptés au réchauffement climatique.
- Éviter tant que possible d'imperméabiliser les sols.
- Créer des zones d'ombrage.
- Conserver les anciens arbres et en planter de nouveaux.
- Utiliser l'eau comme élément décoratif.

- **Choix des matériaux / Déblai**

- Favoriser la réutilisation des matériaux, l'échange des sols, etc.
- Si possible, réutiliser le déblai sur place.
- Déterminer si des racines de plantes exotiques envahissantes sont présentes et, le cas échéant, adopter des méthodes d'élimination adaptées.

- **Autres**

- Les murs peuvent eux aussi être végétalisés avec des plantes grimpantes.
- Pour l'aménagement de barrières et de protections visuelles, privilégier les arbres et les haies d'arbustes sauvages, ou les palissades en bois local non traité (ex. mélèze).

3.3 Entretien de nouveaux espaces verts naturels ou conseils pour l'entretien d'espaces verts existants

Dans cette section, nous vous présentons les principaux points concernant l'entretien d'espaces verts durables. De manière générale, les règles à respecter pour l'aménagement d'espaces naturels sont les suivantes. Cependant, il est également possible d'opérer une transition vers des espaces plus naturels en adaptant ses méthodes d'entretien. En effet, l'adoption de mesures d'entretien respectueuses de l'environnement peut accroître la biodiversité dans des espaces existants, et ce, sans incidence sur les coûts.

Pendant la première phase de mise en place, il peut s'avérer utile de faire appel aux services d'un spécialiste de l'entretien des espaces verts, si possible une personne déjà partie prenante dans cette reconversion. L'entretien naturel des espaces verts nécessite un apprentissage. Il peut donc s'avérer utile de proposer des formations et un concept d'entretien au personnel.

Vous trouverez des instructions d'entretien détaillées dans le manuel pratique [«Mehr als Grün»](#) (Plus que du vert), rédigé en collaboration par la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW – Haute école des sciences appliquées de Zurich) et Grün Stadt Zürich (Zurich, ville verte).

Le plus important, c'est que les espaces naturels ne donnent [pas une impression de forêt vierge](#). Cela risquerait de susciter un fort rejet au sein de la population. C'est pourquoi il convient de recourir à des moyens simples, tels que des panneaux d'information ou une bande de fauche autour d'une prairie de fleurs sauvages, pour donner une impression d'espace soigné.

- **Arbres / Arbustes**

- Dans la mesure du possible, conserver les arbres anciens car plus ceux-ci gagnent en âge, plus ils abritent d'espèces et plus la quantité de verdure augmente.
- Conserver le bois mort tant que celui-ci ne présente pas de risque pour la sécurité.
- Opérer un entretien sélectif des arbustes: tailler davantage les espèces à croissance rapide que celles à croissance lente.

Conseil n°3: jardins gourmands

Plantez des jardins gourmands dans les espaces publics. Privilégiez les arbres/arbustes fruitiers pluriannuels et locaux ainsi que les herbes aromatiques: fraises des bois, framboises, mûres, groseilles, cassis, pommier, poirier, amélanchier, cornouiller mâle, sureau, noisettes, menthe poivrée, mélisse officinale, romarin, etc.

- **Plantes exotiques envahissantes:**

- Retirer mécaniquement et éliminer conformément à la loi.

- **Protection des plantes:**

- De manière préventive, une surface ouverte peut être recouverte de copeaux de bois ou de paillis.
- Dans la mesure du possible, éviter tout recours aux herbicides et aux pesticides. Cependant, si le recours aux produits phytosanitaires s'avère nécessaire, veuillez utiliser exclusivement des produits répertoriés dans [la Liste positive du FiBL pour le jardinage](#).
- Privilégier un retrait mécanique des plantes indésirables à un retrait chimique.
- Selon l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim), l'emploi de produits phytosanitaires sur les routes, les chemins, les places et à leurs abords ainsi que sur les toits, les terrasses et les emplacements servant à l'entreposage est interdit.

- **Substrat / Engrais:**

- Une fertilisation régulière n'est nécessaire que pour un usage intensif (gazon utilitaire). Dans la majeure partie des cas, les engrais ne sont pas nécessaires, ou à utiliser avec modération, selon les besoins. Les engrais chimiques sont à proscrire totalement.

- Privilégier le broyat ou le compost, qui constituent des engrais organiques, ou utiliser des engrais autorisés pour l'agriculture biologique.
 - Utiliser des mélanges de substrat qui sont autorisés pour l'agriculture biologique.
 - Éviter toute utilisation de substrat à base de tourbe (également pour l'achat de semis).
- **Fauchage / Utilisation de machines:**
 - La faux, la faucheuse et la motofaucheuse épargnent les petits animaux.
 - Prés fleuris: Les prés ne doivent être fauchés qu'après maturation des graines. Par temps sec, laisser l'herbe fauchée reposer deux-trois jours pour permettre l'ensemencement. La profondeur de coupe ne doit pas dépasser 8-10 cm. Laisser des bandes ou ne pas faucher la totalité du pré en une fois pour créer des possibilités de refuge pour les petits animaux et favoriser l'ensemencement. En règle générale, il convient de laisser 10-12% du pré, qui ne sera pas fauché avant la prochaine coupe.
 - Laisser des bordures herbacées le long des haies et autour des arbustes (également pendant l'hiver).
 - **Arrosage:**
 - Éviter, si possible, toute irrigation artificielle. Sauf en cas d'extrême sécheresse et de plantation en pot, les plantes locales ne nécessitent aucun arrosage.
 - Si l'arrosage ne peut être évité, utiliser autant que possible l'eau de pluie collectée.

3.4 Création d'espaces naturels par adoption de nouvelles méthodes d'entretien

Souvent, les pelouses qui ne sont pas utilisées de manière intensive peuvent être converties en prairies extensives ou en prés de fleurs sauvages. Pour ce faire, il suffit d'ajuster les méthodes d'entretien ou de procéder à un nouveau semis:

- Seules les pelouses qui sont soumises à un usage intensif nécessitent un régime de tonte strict. Pour une utilisation extensive sans surcharge, quatre à huit coupes par an (motofaucheuse à un degré élevé) suffisent. Ce type d'espaces sont bien plus biodiversifiés que les espaces soumis à une tonte hebdomadaire. De plus, vous pouvez favoriser la biodiversité en renonçant à tout engrais ou produit phytosanitaire.
- Le semis en lignes groupées permet d'accroître la vitesse de transfert.
- Pour un nouveau semis, il convient d'utiliser des semences de haute qualité, adaptées à l'endroit et contenant des espèces indigènes (si possible locales). Il est important d'utiliser un semis uniforme, et de le mélanger avec du sable sec ou de la sciure.
- Pour les bordures, vous pouvez également opter pour des combinaisons de gazon et de prairies fleuries.

Conseil n° 4: communiquez sur vos projets de promotion de la biodiversité

Une sensibilisation réussie du public permet de renforcer la conscience écologique de la population ainsi que sa volonté de participer. Les panneaux d'information, conférences et randonnées publiques permettent d'expliquer les mesures et d'en montrer l'efficacité. Vous pouvez également utiliser l'application [«Naturpfade»](#) (parcours nature) de Pusch, qui permet de rendre visible la biodiversité dans votre commune.

4 Les principales normes de durabilité

Le tableau ci-dessous fournit un aperçu des normes de durabilité les plus pertinentes sur le marché des travaux de jardinage. Pour plus d'informations: Labelinfo.ch.

Labels pour l'horticulture et l'aménagement d'espaces verts naturels:



Bioterra

Certification délivrée aux entreprises horticoles et aux bureaux de planification qui produisent des plantes selon les directives de Bio Suisse, et qui planifient et réalisent des jardins naturels.



FLORETIA

Floretia

Récompense des semences riches en espèces d'origine régionale



VilleVerte Suisse

Labels pour villes et aux municipalités qui se sont manifestement engagées dans des espaces verts proches de la nature. Les zones sont entretenues d'une manière respectueuse de l'environnement et offrent des habitats pour une grande variété d'espèces.



HoloSem

Définit les exigences relatives aux semences autochtones locales ou régionales.



Nature & Économie

Label qualité pour l'aménagement d'espaces naturels et la planification environnementale.

Labels pour les produits et outils de jardinage durables:



Bourgeon bio / Bio Suisse

Semences, plantes utiles et plantes ornementales de qualité biologique.



Blauer Engel

Produits de jardinage écologiques: outils, lubrifiants, pots, produits phytosanitaires, etc.



Coop Oecoplan

Semences, plantes et produits de jardinage tels que des engrais, des substrats et des intrants, produits selon les directives de Bio Suisse.



EU-Ecolabel

Produits de jardinage tels que des engrais, des amendements du sol et des substrats, produits selon des critères écologiques.



Fair Stone

Label qualité pour les carrières, les négociants et les entreprises de transformation de la pierre qui répondent à des exigences sociales minimales (pas de travail des enfants, pas de travail forcé, etc.)..



Bourgeon bio intrants

Engrais et amendements du sol produits selon les directives de Bio Suisse.



Migros Bio Garden

Plantes, semences et produits de jardinage tels que des engrais, des substrats et des produits phytosanitaires, produits selon les directives de Bio Suisse.



Pro Specie Rara

Label qualité pour les plantes utiles et ornementales traditionnelles et les races d'animaux d'élevage menacées d'extinction.



Xertifix

Pierres naturelles en provenance d'Inde et de Chine produites sans travail des enfants ni travail forcé.

Remarques élémentaires sur l'utilisation des labels et des certificats:

- Les labels, certificats et preuves exigés par les autorités adjudicatrices doivent être conformes à l'approvisionnement (ils doivent notamment être neutres et ne pas restreindre le marché) et fournir des informations pertinentes concernant les exigences et critères requis.
- Il doit être fait référence à l'objet d'attribution. La possibilité pour les autorités adjudicatrices d'utiliser des labels et des certificats pour les essais de qualification dépend notamment de leur caractère approprié (à savoir s'ils correspondent pleinement au service proposé). Les certificats constituent également des preuves appropriées et admissibles dans l'évaluation des offres (en tant que critère d'attribution) s'ils permettent d'identifier l'offre la plus avantageuse sur le plan économique, c'est-à-dire s'ils sont liés à la viabilité économique de l'offre et permettent de tirer une conclusion valable sur la qualité des services.
- Les labels et autres ne doivent en aucun cas être utilisés pour atteindre des objectifs qui ne sont pas autorisés par le droit des marchés publics (protectionnisme, verrouillage du marché, traitement préférentiel ou discrimination à l'encontre d'un fournisseur).

Publication: 2020

Powered by



Partenaire

STIFTUNG
Natur&Wirtschaft